

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Public concerné :

Tout salarié.

Il est recommandé, dans chaque établissement, de disposer de personnel formé aux gestes de premiers secours. Au-delà de la démarche de prévention pour éviter les accidents du travail, prendre soin de ses collègues est un acte citoyen, et permet de contribuer à l'esprit d'équipe, essentiel à la bonne marche d'un établissement.

- **Durée du stage :** 14 heures + 2 heures si nécessaires en cas de risques spécifiques liés à l'entreprise (tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans la formation de base)
- **Nombre de participants par session :** de 4 à 10 (aucune session de pourra être organisée avec un nombre de participant inférieur à 4 : **CNAM CIR-32/2010**). Au-delà de 10 personnes la durée de la formation est majorée d'une heure par personne supplémentaire
- **Pré requis :** aucun

Programme :

1. LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Qu'est-ce qu'un sauveteur secouriste du travail ? : Son rôle et cadre juridique de son intervention.

↳ **RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER**

- Formation générale à la prévention
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.
- Cas particulier - Protection des populations en cas d'alerte : La sirène

↳ **DE « PROTEGER » à « PREVENIR »**

- Repérer des dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou isoler des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- Savoir réagir en cas d'attaque terroriste.

↳ **EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER**

- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation de secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Etre capable d'identifier les signes d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC), ou un accident cardiaque.

☞ **De « FAIRE ALERTER » à « INFORMER »**

- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en oeuvre à son responsable hiérarchique et/ou le (s) personne (s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement.

☞ **SECOURIR**

- La victime saigne abondamment - la victime s'étouffe - La victime répond : elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux. ; elle se plaint de brûlures ; elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements ; elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment. —n La victime ne répond pas : Elle respire- Elle ne respire pas. Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson- Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe chez l'adulte et l'enfant.
- **Savoir se servir d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).**

2. SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES (LIES À L'ENTREPRISE)

Risques spécifiques et conduites particulières à tenir.

Objectifs pédagogiques :

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Les méthodes et les moyens :

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 10 personnes et le formateur
- Défibrillateur de formation avec accessoires
- Lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (mannequin RCP adulte, mannequin RCP enfant, mannequin RCP nourrisson)
- Divers matériels pour la réalisation des cas concrets
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires

Validation :

Contrôle du comportement et des connaissances (Critères d'évaluation définis par l'INRS) :

- Deux situations simulées : une situation à risques simulés en entreprise et une situation d'accident simulé hors entreprise.
- Le stagiaire devra effectuer la succession des gestes qui constituent l'action choisie, de manière à atteindre le résultat visé.

Cette évaluation donne lieu à la délivrance d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par la CARSAT - **Agrément n° 1447308/2018/SST-1/0/15** - (valable 24 mois)

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\S.I.S. 2025\QUALIOPI\PROGRAMMES SITE INTERNET\PROGRAMME SST.doc

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter

TARIF :

Pour 1 groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum : 1 550.00 € H.T.
Pour 1 personne : 290 € H.T.

Prochaine session :

- **A définir selon vos besoins (nous avons une obligation de déclaration de session au minimum 15 jours avant le début de la session. Il est important d'en tenir compte au moment du choix de la date)**

Lieu du stage :

Dans nos ou dans vos locaux

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Indicateur de résultat :

Taux de réussite à la formation initiale SST de 2024 : 100 %

Nombre de participants en 2024 : 16

Note de satisfaction des participants (moyenne sur 10) : 9.81

Votre contact : Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@orange.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

- **Le PLUS S.I.S. ⇨** Le savoir faire de nos formateurs :
 - ☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3
 - ☞ Plus de 25 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **30 décembre 2025**

\\Srvnas-sis\sis\S.I.S\S.I.S. 2025\QUALIOPI\PROGRAMMES SITE INTERNET\PROGRAMME SST.doc

S.A.S. « S.I.S » au capital de 20.000 €

Z.I. Forlen EST – 8 rue Ampère

67118 GEISPOLSHHEIM-GARE

Siret : 419 012 265 00023 - APE 7120B - TVA : I FR 33419012265 - Lieu de juridiction : Strasbourg -

IBAN : FR 76 1027 8012 2500 0128 5794 581 BIC : CMCIFR2A

Adresse E-Mail : **eric.reverret.sis@wanadoo.fr**

Site : **www.securiteincendieservices.com**

Tél : 03.88.55.52.59